



# Le Champ du Segreur



**N° 02/2014**

Champsecrétoises, Champsecrétois,

Pour la plupart d'entre nous, les vacances sont terminées et c'est la rentrée pour les écoles avec l'application des nouveaux rythmes scolaires, qui représente un casse-tête et des dépenses nouvelles pour notre collectivité ainsi que pour bon nombre de communes rurales.

Alors que l'école de la république devrait renforcer ses moyens pour que nos enfants apprennent en priorité les notions de bases, savoir lire, écrire et compter, ce qui éviterait de voir plusieurs centaines de milliers d'enfants sortir du cursus scolaire, sans maîtriser ces éléments fondamentaux pour évoluer dans leur future vie professionnelle, l'Etat nous comprime sa dotation de 5000 € et impose aux communes la mise en place des rythmes scolaires qui généreront une dépense d'environ 25000 € pour le Sivos Champsecret-Dompierre.

Les mois écoulés ont été l'occasion de rencontrer les élus et fonctionnaires du département et de la nation, Monsieur Alain Lambert Président du Conseil Général, Monsieur Benoit Huber secrétaire général de la préfecture, Monsieur Joaquim Pueyo député de la première circonscription, Madame le sénateur Nathalie Goulet, avec lesquels j'ai pu présenter la situation de la commune ainsi que les difficultés que nous rencontrons, chacun à leur niveau m'ont apporté leur soutien et donné des pistes pour lever les obstacles administratifs, qu'ils soient ici remerciés pour leur sollicitude.

Nous avons reçu les commerçants, artisans et entrepreneurs pour évoquer leurs préoccupations et les axes de développement de la commune.

La chapelle du Cerisier, patrimoine communal, vient de retrouver tout son éclat, avec la mise en place des derniers vitraux, Il reste ceux de la sacristie pour terminer l'ouvrage qui aura duré 15 années où les bénévoles se sont relayés pour réaliser une restauration de grande qualité qui fait le bonheur de tous les visiteurs et en particulier les nombreux miquelots qui s'y arrêtent. Un grand merci à tous les bénévoles.

Jérôme et Michel donnent le meilleur d'eux même pour maintenir la propreté et contenir la poussée très importante des herbes folles, en cette période humide que nous venons de subir.

Le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération du bourg de Champsecret a été célébré avec un faste particulier, en présence de Madame le Sénateur Nathalie Goulet.

La fanfare de 14 musiciens de Saint Mars d'Egrenne, sous la houlette de Bertrand Quentin, a ponctué les différents moments de la manifestation et donné l'aubade devant la mairie, enchantant les cent cinquante personnes présentes qui ont ensuite partagé le verre de l'amitié.

Privilégiant la sécurité, deux secteurs seront prochainement aménagés, un passage piéton pour se rendre au cimetière, la pose d'un rail de sécurité et l'aménagement d'un passage piéton au niveau du lavoir de la Fontaine Guérin ainsi que l'ensemble des marquages au sol particulièrement dégradé qui sera également refait à neuf.

Il reste encore beaucoup à faire et toute mon équipe est mobilisée pour faire évoluer notre belle commune.

Bonne rentrée à tous.

Le Maire

M. Gérard DESGRIPPES

## **MAIRIE**

Tél : 02.33.30.40.16 Fax : 02.33.37.17.99

E.Mail: [mairie.champsecret@wanadoo.fr](mailto:mairie.champsecret@wanadoo.fr)

19h00

### **Heures d'ouverture :**

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :

10h30 à 12h

Mardi et jeudi :

16h00 à 17h30

## **Permanence du Maire et des Adjoint :**

Gérard DESGRIPPES Maire : samedi de 9h00 à 12h

Martine DENIS 1er Adjoint : mardi de 16h00 à 18 h00

Gérard FOURRE 2ème Adjoint : Jeudi de 17h00 à

Francine LEVEILLE 3ème Adjoint : samedi de 10h00 à 12h00

### **AGENCE POSTALE**

Tél : 02.33.30.42.00

### **Heures d'ouverture :**

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h30 à 12h00

# INFORMATIONS MUNICIPALES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AOUT 2014.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 30 et passe à l'ordre du jour :

**- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal :**

Monsieur le Maire présente le règlement intérieur du Conseil Municipal qui a été transmis à tous les conseillers municipaux. Ce règlement sera applicable à la prochaine réunion.

**- Prime à Monsieur CHRETIEN Clément pour le site :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le site ayant été vidé de son contenu, Monsieur Chrétien Clément, stagiaire, a refait le site et a mis des informations.

**- Création d'un poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe à temps complet et suppression d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe et de l'indemnité d'administration et de technicité qui s'y rattache.**

**- Modification de la commission d'appel d'offres**

**- Demandes de droit de préemption :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la vente de l'immeuble sis « La Touche », cadastré ZN N°3. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, n'exerce pas son droit de préemption sur ce bien.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la vente de l'immeuble sis « 2 Rue Gaston Latouche », cadastré AA N° 104. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, n'exerce pas son droit de préemption sur ce bien.

**- Demande d'adhésion de communes au SMICO :**

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal que la commune de Champsecret est membre du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités.

**- Demande d'adhésion de communes au S.D.C.E.O. : Adhésion des 33 communes du SIER d'Alençon I et III et des 12 communes de la CDC du Pays Fertois au Syndicat de l'Energie de l'Orne (SE 61).**

**- Habilitation permanente du Maire à signer les bornages des terrains dans le cadre de transaction**

**- Délibération pour la régie Tennis**

**- Informations et courriers divers :**

- Effacement éclairage du bourg : Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que suite à la décision d'effacer les réseaux d'éclairage public de la place du Vieux Marché, des frais supplémentaires seront à prévoir pour l'éclairage et conduits téléphone et fibre optique. Des devis sont demandés.

**- Création d'un cheminement piétonnier pour l'accès au cimetière et aux poubelles :**

Mme Jourdan fait remarquer que cette réflexion a été menée dans le cadre de leur projet Eco-hameau et que le CAUE ne souhaitait pas que cet accès soit fait sur la route, très long cheminement cassant l'esthétique.

Monsieur le Maire informe qu'il est urgent de penser d'abord à la sécurité et qu'il prévoit la création d'un cheminement piétonnier conforme aux normes handicap dans les meilleurs délais.

- Création cheminement piétonnier et rails de sécurité sur la RD 52 au niveau du lavoir :  
Monsieur le Maire informe l'assemblée que le cheminement piétonnier sur la RD 52 n'est pas conforme aux normes.  
Le cheminement piétonnier conforme proposé par SOGETI a été refusé par l'ancienne municipalité.

Mme Jourdan précise que ce cheminement piétonnier n'a pas été retenu pour question esthétique, et évoque qu'une passerelle en bois et l'enrochement côté lavoir a été discuté.

Monsieur le Maire réitère sa priorité sur la conformité et la sécurité et non sur des considérations purement esthétiques qui laissent cet endroit dangereux.

- Départ en retraite de Maryse Laporte : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une réunion amicale la concernant sera organisée le samedi 13 septembre 2014 à 11 h 00.

- Rythmes scolaires : L'ARS nous accorde une subvention de 3 500 € soit 50 % de moins qu'espéré.

- remplacement de la fosse toutes eaux au terrain de sports suite à sa dégradation lors d'un passage de tracteur. Les frais seront couverts par l'assurance du propriétaire du tracteur.

- vélo VTC femme trouvé et en attente de réclamation à la Mairie.

- information sur les signalisations manquantes et matérialisation : Monsieur le Maire prévoit refaire l'ensemble des peintures au sol dans le bourg et au hameau de la Pesnière et de mettre les panneaux conformes entrée et sortie de La Pesnière sur la route de Dompierre et sur la route de l'étoile.

- Mme Jourdan rappelle les contraintes d'usage des produits phytosanitaires, l'annonce 24 h avant le traitement et le constat de l'état des tenues pour les agents.

Monsieur le Maire fait appliquer les contraintes légales et sera très attentif pour les précautions à prendre.

- Mme Jourdan demande à Monsieur le Maire si Monsieur le Préfet lui a demandé de prendre une nouvelle délibération au sujet des routes dites forestières.

Suite aux articles parus dans la presse de Monsieur le Préfet concernant la forêt et les routes dites forestières, Monsieur le Maire confirme qu'il a eu un rendez-vous avec le secrétaire général de la Préfecture et a indiqué qu'il fallait attendre une éventuelle décision de Monsieur le Préfet sur cet aspect. Néanmoins, la commune défendra le patrimoine foncier et engagera une procédure au Tribunal de Grande Instance pour faire valoir ses droits si nécessaire.

- Les commentaires détaillés sont consultables en mairie.

## BOUTEILLE A LA MER

Depuis des générations nous sommes nés à Champsecret, je vis désormais dans l'Aube. J'ai vécu l'arrivée des américains dans le village en 1944, j'étais très jeune. Nous habitons le Hamel, près de la ferme des Dujarier Nous lançons des fleurs au passage des tanks, et les soldats nous donnaient des bonbons et chewin-gun.

**Ma question** : avez-vous connaissance de personne ayant des photos sur cette période ?

Lors de la connaissance de la fin de la guerre, l'instituteur nous avait laissé partir, et le soir près du monument au mort, un bucher avait été établi ainsi qu'une effigie symbolisant Hitler était pendu à un gibet. Le feu avait été allumé et les gens chantaient une chanson irrévérencieuse. Donc si vous avez connaissance des photos de cette période merci de me le faire savoir.

M. TURBOULT

Transmettre toutes les informations à la mairie.



## La Fête de l'Énergie en Basse-Normandie (5<sup>e</sup> édition) (Secteur de Domfront)

**Vendredi 10 octobre 2014**

### Des packs économies d'énergie à gagner !



Mairie de Domfront

9h – 12h et 13h30 – 16h30

Entrée libre

Du 9 au 12 octobre, Rendez-vous à la mairie de Domfront où un quizz sur les économies d'énergie vous attend ! Une urne sera à votre disposition pour déposer votre réponse et vous permettre de gagner par tirage au sort l'un des lots suivants :

- Du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> : abonnement d'un an à la revue « La Maison écologique » + packs « économies d'énergie » d'une valeur de 30 €,
- du 4<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> : pack « économies d'énergie » d'une valeur de 30 €

Quizz, bulletin de participation et urne disponible à la mairie.

Tirage le 3 novembre.



### Bilan thermique simplifié



Mairie de Domfront à la salle André Rougeyron

14h – 17h

Sur Rendez-vous

Un bilan thermique simplifié et gratuit de votre habitation sera réalisé par un conseiller Info-Energie, afin de déterminer les travaux prioritaires à effectuer dans votre maison pour réaliser d'importantes économies d'énergie.



### Réunion publique « Isoler son logement »



Mairie de Domfront à la salle André Rougeyron

18h30

Entrée libre

Réunion publique sur le thème « Isoler son logement : Pour réduire ses dépenses d'énergie et améliorer le confort d'un logement existant ». Cette intervention sera l'occasion de discuter de l'efficacité des travaux d'isolation dans une habitation, de la performance des divers matériaux d'isolation thermique et des aides financières disponibles pour les travaux.

**Renseignements et inscription : Habitat et Développement - agence de l'Orne – 52, boulevard du 1<sup>er</sup> Chasseur BP 36 – 6 001 Alençon. Tel : 02 33 31 48 60 - mail : [eie61@hdqi.fr](mailto:eie61@hdqi.fr)**

Les Espaces Info Energie de Basse-Normandie vous accompagnent gratuitement, de manière personnalisée, tout au long de votre projet, sur toutes vos questions techniques et financières liées à l'énergie. Leur mission : vous donner des conseils et des solutions concrètes adaptées à votre projet (Diagnostic simplifié Dialogue, aide à la lecture d'un devis...), en complément d'un architecte, d'un bureau d'études ou d'un maître d'œuvre.

Tout le programme sur : [www.infoenergie-bn.blogspot.fr](http://www.infoenergie-bn.blogspot.fr)



## COMMEMORATION DU 70<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE CHAMPSECRET LE 15 AOUT 2014

En présence de Madame le Sénateur Nathalie Goulet, Monsieur le Conseiller Général Robert Loquet, L'adjutant chef Simon représentant la Gendarmerie, des adjoints et conseillers municipaux.

Monsieur le Maire a rendu hommage aux troupes alliées, américains pour la plupart, mais aussi des russes, ce qui est moins connu, qui ont libérés notre commune de l'armée allemande qui était omniprésente sur le territoire, les officiers Allemands avaient réquisitionnés la maison de Monsieur et Madame Fourré pour en faire leur quartier général, il y avait une prison ou habite Monsieur et Madame Guétre, une boulangerie à Bellevue près du terrain de foot, dans la maison de Monsieur et Madame Renault.

La forêt des Andaines qui était un point stratégique pour la logistique de l'armée allemande pendant la bataille de Normandie, était truffée de dépôts de matériels, qui ont occasionnés de nombreux bombardements alliés, dont les traces sont encore visibles aujourd'hui.

Dans le bourg, la place du vieux marché était entièrement occupée par un dépôt d'essence, ce qui aurait pu occasionner des bombardements destructeurs.

Soucieux de préserver Champsecret, André Lefèvre, dissuade les alliés de bombardier le bourg en minimisant la présence allemande.

Un hommage également à la résistance intérieure dirigée par le colonel André Lefèvre dont la rue principale du bourg porte son nom.

Instituteur à Champsecret de 1930 à 1939, année où il est mobilisé pour rejoindre le front sur le Rhin. Ayant suivi une préparation militaire, il est nommé Capitaine.

Capturé par les allemands il est retenu dans un camp en Autriche jusqu'en décembre 1943. Libéré à la suite d'un événement familial dramatique, il revient en Normandie et rentre en contact avec le chef de la résistance, Monsieur Herlemont, principal du collège de Domfront, lui-même arrêté en mai 1944.

André Lefèvre prend alors le commandement de la résistance Domfrontaise sous le pseudonyme de « Richard ».

En attendant la jonction avec les troupes américaines qui aura lieu le 6 août du côté de Saint Jean du corail, il structure l'organisation qui comptait près de 200 volontaires, à partir de ce moment, les hommes du capitaine seront aux côtés des GI's pour les guider et les aider dans leur progression, jusqu'à leur arrivée dans le bourg par l'Ecluse.

Monsieur le Maire a salué la présence de témoins de cette entrée des troupes libératrices dans notre village, Paulette Lesgourgues qui avait 14 ans, André Gandon qui avait 10 ans et l'intrépide André Corvée qui avait 24 ans et qui remonta le bourg dans une jeep en distribuant des cigarettes et autres friandises.

Monsieur le Maire a remercié la nombreuse assistance qui par sa présence, entretient le souvenir des jeunes héros, dont nombre d'entre eux sont morts pour sauvegarder notre liberté et nous préserver de l'horreur du nazisme.

Rappelant que la défense de la liberté est un combat permanent. En ce moment les conflits meurtriers sont nombreux dans le monde et la liberté n'a jamais été aussi malmenée. C'est notre devoir de transmettre le souvenir de ces heures sombres de la vie de notre commune aux générations futures, puisse cette manifestation patriotique y contribuer.



Monsieur le Maire a rendu hommage aux victimes civiles en rappelant les circonstances de leur disparition

**Lucien POULAIN**, décédé le 3 juin 1944, il a 20 ans, il travaillait sous les bombardements de la gare de Domfront, blessé gravement aux jambes, il est mort pendant son transfert à l'hôpital de Flers, son inhumation a eu lieu le 6 juin sous des bombardements incessants d'avions.

**Jeanine et Simone MAHOT**, Jeanine a 13 ans elle est décédée le 4 août 1944, sa sœur Simone 12 ans, blessée au même instant décédera le 29 août 1944 de ses graves blessures.

Sur la route de la Touche, au niveau du Clos Renard, un camion allemand est attaqué par un avion allié, le conducteur quitte son véhicule et se met à l'abri, il sera indemne... A proximité, les fillettes marchent en compagnie d'un soldat allemand, à la vue de l'attaque il les pousse dans le fossé, malheureusement les salves de mitrailleuses touchent Jeanine qui est tuée sur le coup, Simone est grièvement blessée, le soldat allemand n'a rien... Il fait le nécessaire pour qu'elle soit transportée à l'hôpital de la Ferté Macé où elle décédera le 29 août 1944.

**Maurice MAIGNAN**, 46 ans décédé le 6 août 1944, trois jeunes de la Noë, Guy Legentil, Emile Renault et Maurice Maignan sont en train de pêcher dans l'étang de l'Ermitage, ils se trouvent pris sous un bombardement allié visant l'Etoile en forêt des Andaines, ils gagnent rapidement le roudon de la messe, où ils se mettent à plat ventre, collés l'un contre l'autre pour mieux se protéger, pensant être à l'abri sous les arbres... Quand le calme revient, Maurice reste à terre tué sur le coup par des éclats de bombe, Guy est blessé, Emile est indemne, il avait 14 ans à l'époque.

**Denise CHESNAIS**, décédée le 12 août 1944, elle a 23 ans, elle était employée de maison à Flers, ses employeurs se réfugiaient dans leur maison de campagne à Landigou, c'est sur le pas de porte de cette résidence qu'elle a été mortellement atteinte, elle est inhumée à Champsecret.

**Maria LEBROC**, est mortellement touchée devant son étable, au hameau du Cerisier, les impacts des obus allemands sont encore visibles sur la porte. Le 18 août une messe pour l'enterrement de Maria est dite dans la chapelle du Cerisier par un aumônier américain, elle fut enterrée dans son jardin.



# ETAT CIVIL



## NAISSANCES :

LEGLINÉ Mathias né le 04 juin 2014  
LEGUEDEY Manon née le 08 août 2014



## MARIAGE :

GUERRERO ARCE Julian et DEMESLAY Maud le 26 juillet 2014

## DÉCÉS :

COUSIN Geneviève décédée le 21 août 2014  
CHAPELIERE Maurice décédé le 17 août 2014

PÉLÉRITO Luc et LETOURNEUR Chantal le 22 août 2014  
(photo ci-dessous)



## RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes gens nés en juin, juillet, août 1998 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 28 septembre 2014.

*Apporter le livret de famille.*

## VISITE DE Mme Le SÉNATEUR N. GOULET LE 3/07/2014

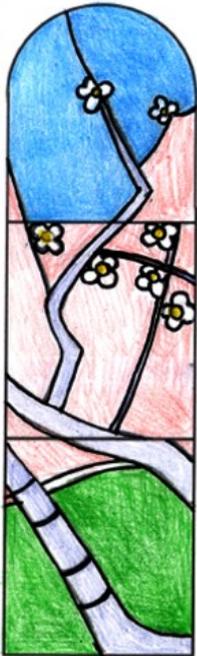
Le 3 juillet 2014 Madame le Sénateur rendait visite à Monsieur Maire pour faire le point sur d'importants dossiers en cours. Ce fut l'occasion de se rendre sur le terrain où se dressera le futur lotissement bocager et d'évoquer les freins qui retardent le lancement du permis de lotir.

Les cheminements piétonniers sécurisés à la Fontaine Guérin et l'accès au cimetière furent également à l'ordre du jour. La rencontre avec Madame le Sénateur se termina par la visite de la Chapelle du Cerisier.



# VIE ASSOCIATIVE

## Les amis de la chapelle du Cerisier



INAUGURATION DE LA PLAQUE EN MÉMOIRE DE L'ABBE MAUNORY  
LE DIMANCHE 3 AOUT 2014



Installation de la plaque



Arrivée de Mme Le sénateur Nathalie GOULET

Discours de M. LE MAIRE



Dévoilement de la plaque



Vêpres célébré par L'ABBE RUFFRAY



Assistance nombreuse pour les vêpres



## Discours prononcé par Monsieur le maire à l'occasion de l'inauguration des vitraux de la chapelle du Cerisier

Madame le Sénateur, j'ai beaucoup de plaisir à vous accueillir dans cette chapelle, car il y a quelques années, j'avais eu des contacts chaleureux avec Daniel, votre défunt mari, lors d'une demande d'aide financière pour l'enlèvement du poteau électrique qui défigurait l'édifice.

Mesdames et Messieurs les Adjoints et conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs les Présidents et membres d'associations, Mon Père, Chers amis,

Merci à vous tous d'être venus, votre présence est un encouragement pour tous les bénévoles de l'Association.

Je souhaite tous les remercier pour le travail accompli, avec une mention particulière pour Michel qui a réinstallé les vitraux en parfait professionnel, un autre Michel qui lui a fabriqué les portes d'entrée et ce superbe autel, Françoise qui anime la chapelle chaque année avec une crèche de sa conception, Simone et Claude qui assurent un entretien et un fleurissement de la chapelle tout au long de l'année. Bien sûr je ne peux pas oublier Marguerite et Roger, à l'origine de la création de l'Association, qui nous ont quittés dramatiquement, il y a quelque temps.

Je remercie également les anciens maires, Chantal Jourdan et Michel Rigault pour le soutien sans faille, qu'ils ont apporté aux travaux de l'Association pendant leur mandat.

Merci au père Ruffray d'être fidèle à notre rendez-vous.

Aujourd'hui, nous inaugurons la restauration ainsi que la création des vitraux réalisés par Cathy Van Hollebeke, maître verrier qui n'a malheureusement pas pu être parmi nous, mais qui nous a adressé un petit message.

En cette période du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Champsecret le 15 août 1944 il est bon de rappeler que l'oculus et les 3 vitraux nord ont été soufflés par un bombardement allemand qui a eu lieu ce 15 août 1944, une rafale d'obus vise le village du Cerisier ou séjourner des soldats américains. Maria Lebroc est mortellement touchée devant son étable, les impacts des obus sont encore visibles sur la porte. Le 18 août une messe pour l'enterrement de Maria est dite dans la chapelle par un aumônier américain, elle fut enterrée dans son jardin. Pendant ces temps de guerre la quarantaine d'habitants du village de réunissait dans la chapelle pour dire des prières et entonner des chants.

Je passe la parole à Martine DENIS la Présidente des amis de la Chapelle du Cerisier qui va nous retracer la belle histoire de cet édifice

## Intervention de Martine DENIS première adjointe

La Chapelle était à l'origine un édifice en bois. L'abbé Auguste-François MAUNOURY né en 1811 dans ce village, a financé sa reconstruction sous sa forme actuelle, les travaux seront terminés de son vivant en 1871, Il décèdera en 1898.

La chapelle fut désaffectée vers 1920 et encore utilisée pour des veillées jusqu'en 1970.

Malheureusement restée à l'abandon, elle devient patrimoine communal et se dégrada fortement au fil des années.

En 1999, l'Association Les Amis de la Chapelle du Cerisier relève le défi de la sauver.

Une vingtaine de bénévoles se relayèrent pour refaire la toiture, le plafond, la réfection des murs extérieurs et intérieurs, les carrelages, les vitraux provisoires et divers aménagements.

C'est plus de 10 000 heures (soit 6 années de travail d'un ouvrier) qui ont été nécessaires pour arriver à la situation actuelle.

A l'issue des vêpres, Madame le Sénateur dévoilera la plaque à la mémoire de l'Abbé Auguste François Maunoury, illustre enfant de la commune de Champsecret qui peut être fière d'avoir vu naître ici un tel érudit, né en 1811 dans ce village au lieu dit « La Forge » ce qui n'a rien d'étonnant puisque son père était forgeron.

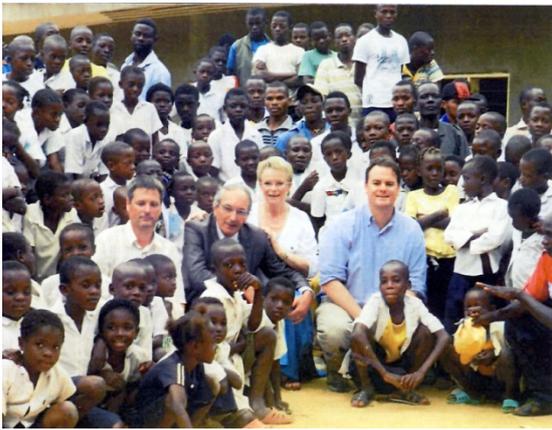
Après des études au collège de Domfront, il entre au petit séminaire de Sées, à 19 ans il enseigne déjà.

Il parle et écrit couramment l'hébreu, l'italien, le latin et le grec... Pendant une trentaine d'années, professeur au grand séminaire de Sées, il publie des grammaires, citons en particulier la grammaire grecque parue en 1846 dont la 28<sup>ème</sup> édition sera rééditée en 1898 l'année de sa mort, la grammaire latine sortie en 1861 et en 1884 une grammaire française, elles mêmes rééditées de nombreuses fois...

En 1875 il devient chapelain de la chapelle de l'immaculée à Sées.

Voici en quelques mots, résumée la vie d'une personnalité exceptionnelle qui mériterait d'être mieux connue par nos concitoyens.

# ASSOCIATION VIVRE EN FAMILLE



En 1994 Maurice et Edith LABAISSE crée l'association Vivre en Famille, ayant pour buts de faciliter l'adoption d'enfants handicapés, abandonnés ou orphelins.

Le samedi 31 mai 2014, 600 personnes étaient réunies aux Forges de Varennes, pour fêter le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'association.

Maurice et Edith Labaisse ont retracé le développement des activités de l'association au cours de ces 20 dernières années, insistant sur l'accueil chaleureux des autorités des pays concernés.

Les représentants des pays avec lesquels Vivre en Famille travaille étaient là, République Démocratique du Congo, République Centrafricaine, le Bénin ainsi que Djibouti avec des délégations conduites par des ministres et secrétaires d'état.

Au cours de l'année 2013, c'est 93 enfants qui ont été adoptés par des familles résidant dans toute la France. Ce n'est pas moins de 800 demandes d'adoptions qui ont été formulées à l'association.

Vivre en famille gère depuis 1996 un foyer de vie pour personnes adultes, handicapées mentales, dans les locaux de Varennes, actuellement c'est 21 résidents qui sont hébergés, encadrés par 23 personnes.

Depuis mai 2007, en partenariat avec Care-France, l'association assure le suivi des enfants roumains malades ou handicapés, accueillis en France pour être soignés.

Par ailleurs des actions humanitaires sont menées chaque année à Djibouti, en République Centre Africaine, en République Démocratique du Congo ainsi qu'au Bénin.

Cette manifestation d'abord festive, était l'occasion pour les familles adoptantes de rencontrer des professionnels traitant des problèmes de santé, psychologiques et juridiques.

Les vainqueurs des différentes animations sportives se sont vus récompensés par des coupes remises par les autorités des pays participants.

Un dîner champêtre a clos la journée bien remplie.



**ASSOCIATION BIEN ETRE EN RYTHME A CHAMPSECRET**

Les cours de Zumba ont eu beaucoup de succès la première année, la participation à continué à augmenter.

La Zumba est une danse inspirée du fitness et de la répétition des mouvements. Elle se pratique surtout sur de la musique latino. Sa chorégraphie est facile à mettre en œuvre.

C'est un bon moyen de faire de l'exercice tout en s'amusant ! Elle convient à tout âge, aux hommes et aux femmes.

**Les cours ont lieu le mardi matin à 10h30 – 11h.30 et le jeudi soir à 20h30 – 21h.30 dans la Salle des fêtes Charles Léandre à Champsecret.**

**Le coût de l'abonnement initial est de 5 € et les frais sont de 5 € par séance, payable mensuellement à l'avance. Un certificat médical est nécessaire et doit être renouvelée chaque année.**

Porter des chaussures adaptées (chaussures de sport ou de danse), des vêtements amples et apporter de l'eau et une serviette.

La première leçon est gratuite alors pourquoi ne pas **venir** essayer.

Contact: Français 02.33.38.22.20      Michèle Dupin  
                  Anglais 02.33.38.12.40      Sandra Harrison  
Email: [rythme.champsecret@yahoo.com](mailto:rythme.champsecret@yahoo.com)



The association has had a very successful first year and the attendance at the Zumba classes continues to increase.

Zumba is a dance inspired fitness routine using mainly Latin music and easy to follow choreography. It is a great way to exercise and have fun at the same time. It is suitable for men and women of all ages and a good way to make new friends.

**The classes are held on Tuesday mornings at 10.30 – 11.30 and Thursday evenings at 20.30- 21.30 in the Salle des fêtes Charles Léandre à CHAMPSECRET.**

**Initial membership costs 5€ and fees are 5€ per session, payable monthly in advance. A medical certificate is required and must be renewed annually.**

Please wear suitable footwear (trainers / dance shoes), loose clothing and bring water and a towel.

The first lesson is free so why not come **along** and try it out.

Contact:            Français 02.33.38.22.20      Michèle Dupin  
                          Anglais 02.33.38.12.40      Sandra Harrison  
Email : [rythme.champsecret@yahoo.com](mailto:rythme.champsecret@yahoo.com)

# ASSOCIATIONS COMITE D'ANIMATION

Le comité d'animation a organisé comme l'année dernière la Fête des voisins qui a eu lieu sur la place du vieux marché le 13 Juin 2014, a rencontré un succès;

L'assemblée générale du comité d'animation aura lieu le vendredi 12 septembre 2014, à 20h30 à la salle des associations de la mairie. Nous sommes ouverts à de nouveaux visages. Alors venez nombreux !

Nous organisons un repas dansant qui sera animé par l'orchestre GUIMARTINN'S le samedi 11 octobre 2014 à la salle des Fêtes de Champsecret.

De plus, le Dimanche 9 novembre 2014, nous organisons comme chaque année la foire aux arbres, à cette occasion nous allons faire notre premier rassemblement de véhicules anciens. Pour les collectionneurs de véhicules anciens renseignez-vous auprès du président du comité d'animation pour les inscriptions. Car de nombreux amateurs de voitures viendront voir nos magnifiques voitures. Nous ferons peut être un concours de pétanque mais cela est sous réserves.

Sinon nous sommes toujours à l'affût de nouvelles idées pour que notre beau village soit toujours festif.

Pour tout renseignement contactez le Président Michel LENGLINE au 02.50.45.91.58



**1<sup>er</sup> RASSEMBLEMENT de VÉHICULES ANCIENS**  
à l'occasion de la FOIRE AUX ARBRES

**DIMANCHE 09 NOVEMBRE 2014**

**Apéro, 1 repas MOULES FRITES OFFERT**  
**Par véhicule de collection**

N'hésitez pas à faire des photocopies pour vos amis collectionneurs

P.S. Malgré la surveillance de l'exposition, le Comité d'Animation décline toute responsabilité en cas d'accident, d'incident ou de vol.  
X.....

## BULLETTIN D'INSCRIPTION

Mr. Mme ..... Adresse : .....

Tél : ..... Email : .....

Nom et adresse du club (s'il y a lieu) :

RENSEIGNEMENTS VÉHICULE (S) :

MARQUE : TYPE : ANNÉE : avant 1975

Immatriculation du véhicule : ASSURANCE : N° de CONTRAT :

Signature :

**A retourner dès maintenant et au plus tard le 15 Octobre 2014**  
M. Lengliné Michel - l'Etre Ferrière - 61700 Champsecret (Président du Comité d'Animation -  
02.50.45.91.58 - michel.lengline@sfr.fr



## *Yoga à Champsecret*



**Pour mieux contrôler votre respiration  
Pour améliorer votre souplesse et votre santé  
Pour votre détente et une meilleure gestion du stress.**

**À la salle des fêtes, le lundi soir,  
Reprise des cours le 8 Septembre 2014 à 20H00 un seul cours gratuit.  
Et à partir du 15 Septembre 2014, reprise de deux cours à 18H30 et 20H00**

**Avec Michèle Allo, professeur diplômée.**

**Pour tous renseignements, s'adresser à  
Martine Pierre 0233378348  
Laurence Pinel 0233376739  
La mairie 0233304016**



## *Yoga in Champsecret*



**To improve and control your breathing  
To improve your suppleness and your health  
To help you relax**

**At the Salle des fêtes Monday evenings  
Classes begin again on 8th September 2014 at 20.00, one class only and free.  
From 15th September 2014, two classes at 18.30 and 20.00**

**With Michèle Allo, qualified teacher.**

**For all enquires please contact  
Martine Pierre 0233378348  
Laurence Pinel 0233376739  
La mairie 0233304016**

# VIE DES ASSOCIATIONS

## UNION SPORTIVE CHAMPSECRET-DOMPIERRE



Assemblée Générale de l'Union Sportive Champsecret-Dompierre

Le vendredi 27 juin 2014, les 23 licenciés du club de foot se sont réunis pour leur assemblée générale animée par le président Christophe Corvaisier.

Ce fut l'occasion de retracer la saison écoulée et l'excellent résultat obtenu, puisque le club a réussi un beau doublé en remportant le championnat de 3<sup>ème</sup> division Excellence et la coupe Henri-Sillière.

Ce brillant résultat les propulse à l'échelon supérieur de 2<sup>ème</sup> division de district.

Monsieur le Maire qui assistait aux débats a renouvelé ses félicitations et ses encouragements aux joueurs, entraîneur et dirigeants pour le parcours sans faute de l'équipe.

Il a confirmé le soutien de la municipalité tant dans la mise disposition des locaux et du terrain ainsi que la pérennité de l'aide financière

# INFORMATIONS

## SECURITE



1) Etude en cours pour réduire les risques, avec l'installation de rail de sécurité et aménagement d'un cheminement piétonnier sécurisé qui vont nécessiter des travaux d'engrènement probablement et de remblais.

2) Modification de signalisation dans le lotissement



3) Cheminement piétonnier sécurisé et conforme aux normes handicaps pour l'accès au cimetière à la hauteur des pavillons.

4) Déplacement d'un container ordures repris au HAMEL et mis en place au cimetière.

# ENTRETIEN et AMENAGEMENT



Portes de l'Eglise repeintes



Panneau d'information dans le bourg restauré.



## REGLEMENT de la VOIRIE

### Plantations riveraines :

Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure du domaine public routier départemental et communal (hors chemins ruraux) qu'à une distance de 2m pour les plantations qui dépassent 2m de hauteur et à la distance de 0.50m pour les autres. Cette distance est calculée à partir de la limite de l'emprise.

Si toutefois, la distance entre la limite d'emprise et le bord de la chaussée est inférieure à 2m, la plantation devra être reculée d'autant pour obtenir en tout état de cause une distance totale de 4m entre le bord de la chaussée et les plantations.

Les arbres et arbustes rentrant dans le règlement PLU, peuvent être plantés en espaliers, sans condition de distance, lorsqu'ils sont situés contre un mur de clôture à l'intérieur de la propriété riveraine.

### Hauteur des haies vives :

Aux embranchements routiers, la hauteur des haies ne doit pas excéder 1m au-dessus de l'axe des chaussées sur une longueur de 50m comptée de part et d'autre du centre de ces embranchements ou carrefours.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, il peut toujours être imposé de limiter à 1m la hauteur des haies vives bordant certaines parties du domaine public routier départemental et communal, lorsque cette mesure est commandée par la sécurité de la circulation.

### Elagages et abattages (conformément au règlement du PLU) :

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier départemental et communal doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine à la diligence des propriétaires ou fermiers.

La responsabilité des propriétaires est engagée en cas de chute de branches sur le domaine public routier. Les propriétaires sont tenus de prendre toutes les dispositions nécessaires lorsque l'état sanitaire des arbres est jugé défaillant.

## RULES of the ROAD

### Riparian plantings:

It is not permissible to have trees on the edge of the county and municipal public roads (excluding rural roads) at a distance of 2m for plantations exceeding 2m in height and distance of 0.50m for others. This distance is calculated from the edge of the right.

If, however, the distance between the right boundary and the edge of the roadway is less than 2m, planting will be postponed even for in any event a total distance of 4m from the edge of the roadway and plantations.

Trees and shrubs come within the PLU Regulation can be planted in espaliers, irrespective of distance, when situated against a boundary wall inside the waterfront property.

### Height hedges:

Road junctions, the height of hedges should not exceed 1m above the axis of the pavement for a distance of 50m counted on either side of the center of these junctions or intersections.

Notwithstanding the foregoing, it can still be imposed to limit the height of 1m hedges bordering parts of the county and municipal public roads when this action is controlled by the traffic safety.

### Pruning and felling (in accordance with Regulation PLU):

Trees, branches and roots that extend into the soil of the county and municipal public roads must be cut square to the boundaries of this area at the request of the owners or tenants.

Owners Liability is liable for any snowfall on the public highway. Owners are required to take all necessary measures when the health of trees is considered failed.

# CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2014

## CATEGORIE MAISON :

### Classement :

1ère BEAUDET Christiane  
2ème DROLON  
3ème CHEVALIER Colette

## CATEGORIE MAISON ET JARDIN

1ère LEGRAND Nicole  
2ème VILLETTE  
3ème DORE Jacky

## CATEGORIE POTAGER

1ère LEGRAND Nicole  
2ème CHEVALLIER

Nous remercions bien vivement toutes les personnes qui fleurissent leur maison et qui participent à l'embellissement de notre commune et nous incitons celles qui n'ont pas concourues cette année à s'inscrire l'année prochaine.



# ACTE D'INCIVISME A LA SALLE DES FETES



Les jardinières sur les rebords de fenêtres de la salle des fêtes ont été jetées à terre et détruites.



## RAPPELS

Malgré de nombreux rappels nous constatons toujours des déjections « sauvages »...

Il me semble utile de revenir sur la législation en matière de déjections canines : Elles sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

## MARPA DU PAYS DE MORTREE



« A la Marpa de Mortrée,  
je mène la vie dont j'ai envie »

Dans le cadre du projet d'habitat regroupé pour personnes non dépendantes, Mme Martine DENIS première adjointe et M. Gérard DESGRIPPES ont visité la nouvelle MARPA (Maison Accueil Rurale pour personnes Agées) de Mortrée. Un superbe établissement pouvant recevoir 24 résidents.

## VISITE SYMPATHIQUE D'UN ROUTARD



### UN PETIT AIR DE FAR WEST DANS LE BOURG

C'est en partageant un café au Secret Night que nous avons rencontré Eric BOLAY, 67 ans, il s'est lancé sur les routes d'Europe depuis le 5 mai 1994, en partant de la SUISSE son pays natal.

Eric est passionné par l'Amérique et il cultive le look des farmers de l'ouest, le chapeau en cuir vissé sur le crâne. Avec son équipage insolite, composé d'un chariot de cowboy auquel est accrochée une remorque, l'ensemble dépassant la tonne, est tiré par sa jument percheronne de 24 ans nommée Charlotte, il voyage en compagnie de ses deux chiens. Johnny 14 ans croisé « porte et fenêtre » et Labrit berger basque de 15 ans, ainsi que deux chats Typhus et Tifusette.

Sous une apparence très rustique sa « roulotte » ne manque pas de confort, tout le matériel de cuisine, un bon matelas et un système de panneau photovoltaïque pour avoir du courant.

Il parcourt une dizaine de kilomètres par jour pour ménager Charlotte qui commence à prendre de l'âge, ses étapes sont entrecoupées de haltes de quelques jours.

Il a d'abord traversé la France vers le sud jusqu'en Camargue, puis l'Espagne jusqu'à Gibraltar, il est ensuite remonté par le Portugal et le pays Basque.

Grand amateur de musique country, particulièrement du célèbre Johnny Cash, il s'est arrêté à Cadillac en Dordogne, car il est également connaisseur des belles voitures américaines, puis le massif central pour voir ses deux enfants, Martine et Nicolas ainsi que ses quatre petits enfants.

Ensuite le tour complet de l'Italie et retour dans le centre de la France.

Pour ce grand baroudeur au cœur tendre, c'est en remontant vers les plages du débarquement en Normandie, qu'il a retrouvé le bonheur en faisant la rencontre de Martine dans la Loire.

Après la Normandie, il va terminer son périple qui aura duré 20 ans et rejoindre son amoureuse.

C'est dans l'ambiance feutrée de ces retrouvailles, qu'il prévoit de raconter par le biais d'un livre toutes les aventures vécues au cours de sa grande boucle.